



Depuis Grenoble :  
prendre la direction de Sisteron, A51 jusqu'à Monestier de Clermont puis RD 1075 jusqu'à l'Ermitage.  
A Saint Maurice en Trièves, prendre la direction du village, après l'église tourner à droite et suivre les

**Adresse :** Le Village - 38930 Saint-Maurice-en-Trièves

**Téléphone :** 04.76.34.74.74 - **Fax :** 04.76.34.71.40

**Adresse mail :** [foyer.vcc@alhpi.com](mailto:foyer.vcc@alhpi.com)

Le Foyer "Villa Claude Cayeux" est un établissement géré par l'Association ALHPI (Accompagner Le Handicap Psychique en Isère), Il est agréé et financé par le **Conseil Général de l'Isère**.

**Directrice :** Alima SEBA

**Directeur adjoint :** Bruno DUJARDIN

**Coordinatrice :** Perrine Moncoudiol



Mai 2016

**ALHPI**  Accompagner le Handicap Psychique en Isère

## Hébergement et Réadaptation sociale et pré-professionnelle

### *FOYER "Villa Claude Cayeux"*

**Le Village  
38930 Saint-Maurice-en-Trièves**



# FOYER "Villa Claude Cayeux"

## LES PERSONNES CONCERNÉES

Le Foyer "Villa Claude Cayeux" est un foyer d'hébergement et de réadaptation sociale situé à Saint-Maurice-en-Trièves, qui peut accueillir jusqu'à 20 personnes en situation de handicap suite à un traumatisme crânien ou à un accident vasculaire cérébral. Le séjour peut varier de quelques mois à plusieurs années en fonction du projet de chaque personne, le temps nécessaire pour construire et concrétiser son projet. Ce Foyer avait été créé en 1992 et était géré, jusqu'au 31 décembre 2015 par l'Association les Amis de Vaulserre et du Trièves.

Depuis le 1er janvier 2016, c'est l'Association ALHPI qui en assure la gestion avec un projet de transfert des locaux à Monestier-de-Clermont sur un terrain situé à proximité du Foyer ALHPI

## LA MISSION DU SERVICE

Le projet du Foyer

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

Un premier contact avec le chef de service est organisé lors d'une visite de l'établissement.

Avec l'aide de l'équipe de soins ou de la famille, la visite permet de vérifier si l'établissement correspond aux attentes et aux besoins de la personne.

Après confirmation par celle-ci qu'elle souhaite intégrer le foyer, une deuxième visite de pré-admission est proposée avec rencontre de la psychologue, participation à des temps d'activité et préparation du futur séjour.

L'admission est soumise à l'orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

## L'ACCOMPAGNEMENT

Dans le respect de la charte des droits et des libertés, un projet d'accompagnement est co-construit par le résident et les professionnels du Foyer. Il se veut adapté aux besoins de la personne et est réactualisé en fonction de son évolution.

Chaque personne est soutenue pour la construction de son projet par deux professionnels référents : un Aide Médico Psychologique et un éducateur.

## LE FONCTIONNEMENT

L'accompagnement est organisé conformément à la mission sociale et pré-professionnelle. Le séjour va permettre d'acquérir plus d'autonomie pour gérer le quotidien et la vie sociale.

Les compétences développées :

- Apprentissage des actes de la vie quotidienne (entretien de l'espace personnel et du linge, gestion des repas...)
- Développement des capacités relationnelles par le biais de la vie en collectivité,
- Développement d'une vie sociale en participant à diverses activités et sorties,
- Développement de l'autonomie dans l'utilisation des transports en communs et les déplacements,
- Apprentissage de la prise du traitement médical...

Cet accompagnement permettra de construire le projet de vie de chaque personne accueillie.

Le séjour se déroule en 3 étapes :

- L'évaluation : évaluer les acquis et les capacités pour plus d'autonomie,
- L'apprentissage : réapprendre en fonction du rythme et du potentiel personnel,
- La réinsertion : construire un nouveau projet, une suite au séjour dans l'établissement.

Toutes les semaines, un planning d'accompagnement, d'ateliers et d'activités est élaboré à partir des objectifs du projet personnalisé. Différentes propositions sont possibles en lien avec les intérêts et les capacités de chaque personne : cuisine, entretien des espaces individuels et collectifs, atelier bois, activités culturelles, artistiques, sportives, sorties...

## LES PROFESSIONNELS

L'équipe du Foyer "Villa Claude Cayeux" est composée de : 1 directrice, 1 chef de service, 1 psychologue, 1 médecin coordinateur, 1 coordinatrice, 4 moniteurs éducateurs, 8 Auxiliaires médico-psychologiques ou Auxiliaires socio-éducatifs, 3 surveillants de nuit, 1 cuisinier, 1 agent d'entretien, 1 assistante administrative.